

Suppléante

Daniella ROSEY

Mes chers compatriotes de Saint-Barthélemy et Saint-Martin,

Les 11 et 18 juin prochains, vous serez appelés aux urnes afin d'élire votre nouveau député pour non seulement représenter nos deux îles à l'Assemblée nationale, mais aussi afin de légiférer pour l'ensemble de la Nation.

Au sortir des élections territoriales et des élections présidentielles, nous sommes plus que jamais à un carrefour de notre destinée commune et, il faudra faire les bons choix pour l'avenir. La destinée de nos territoires, l'avenir qu'il nous faut construire de façon plurielle et inclusive, s'écrit aussi à l'Assemble nationale, et ces élections législatives sont importantes.

Parce que je crois que nous pouvons écrire ensemble, vous et moi, cet avenir commun qui réclame également un renouvellement de la classe politique, je suis candidate à ces élections législatives à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Certes, le député est un élu de la Nation, et il lui faut légiférer à cette échelle. Néanmoins, Saint-Martin et Saint-Barthélemy ont bien des dossiers à porter à l'Assemblée nationale, et le député, plus que jamais, se doit aussi d'être un élu de proximité, très attaché au territoire et à la défense de ses dossiers afin d'impacter positivement la vie de ses concitoyens.

Élue députée de nos deux territoires, trois grands dossiers motiveront en particulier mon action : la lutte contre la vie chère, la continuité territoriale et l'équité d'accès aux droits et aux services publics. En effet, je m'appliquerai à faire définir un panier de produits de première nécessité avec des prix contrôlés et gelés, et j'œuvrerai à faire baisser les prix des carburants pour préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens de nos territoires.

Malgré l'autonomie, il n'en demeure pas moins que nous, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, continuons de souffrir d'une double insularité qui se répercute directement sur notre pouvoir d'achat, et il nous faudra nous pencher très sérieusement sur cette problématique car, plus que jamais, la pauvreté gagne du terrain sur nos territoires, et de façon sourde, elle fait des ravages dans nos familles, et les enfants en sont les premières victimes.

Sur ces sujets, le député, en partenariat avec les collectivités, devra proposer des solutions pour que ce panier de produits de première nécessité devienne une réalité et pas seulement un vœu pieux qui ne se concrétise pas au niveau du porte-monnaie des familles.



En matière de continuité territoriale et d'équité d'accès aux droits et aux services publics, je ferai de l'accès aux soins de santé une priorité absolue.

En effet, il n'est plus possible, qu'en 2022, les femmes enceintes de Saint-Barthélemy soient contraintes de faire face à toute une logistique doublée de dépenses pour venir accoucher à Saint-Martin.

Il est aussi inadmissible que les patients saint-martinois soient pénalisés par la double insularité quand il s'agit d'aller se soigner en Guadeloupe. Sans même compter la barrière de la langue. Toutes ces problématiques devront, à mon sens, faire l'objet d'un travail parlementaire sérieux afin de rendre la vie des Saint-Martinois et des Saint-Barth plus facile, en garantissant l'équité républicaine sur nos territoires.

Bien sûr, d'autres dossiers seront à défendre et à porter. Je pense notamment à l'officialisation du bilinguisme dans les écoles ; à la recherche de plus de moyens et de personnels pour que l'ensemble des ministères soient représentés et opérationnels dans notre Préfecture déléguée ; à la facilitation de la mobilisation des fonds structurels européens ; à de meilleures compensations pour les compétences d'État transférées à nos Collectivités territoriales ; à l'entrée de nos territoires, en nom propre, dans les organisations régionales de coopération caribéenne et américaine, à l'accompagnement à la régularisation des nombreux apatrides qui vivent sans droits et dans la vulnérabilité la plus totale sur nos territoires... Enfin, plus que jamais, il nous faudra nous attaquer à la problématique du mal-logement sur nos deux îles, et en particulier pour les professions dites d'utilité publique, comme les professeurs, les pompiers, les personnels soignants, entre autres.

Je souhaite également contribuer à réduire significativement la pauvreté qui s'immisce aussi sur nos territoires. Je pense particulièrement aux travailleurs modestes qui rencontrent également des problèmes de logement. Nous devrons légiférer en leur faveur afin que, là encore, les enfants ne subissent pas des discriminations et des ruptures d'équité des chances en cascade.

Sur tous ces dossiers, ma méthode est claire : faire avec vous, mes chers concitoyens, en concertation avec les autres parlementaires que sont les sénateurs, et en partenariat avec nos Collectivités respectives,

afin d'avoir une cohérence de l'action en votre faveur, tout en prenant la hauteur de vue nécessaire que me permet mon statut de politique sans étiquette.

Parce qu'il est plus que jamais temps d'écrire l'avenir ensemble et d'avoir une action parlementaire qui améliorera visiblement et durablement vos vies, dès le 11 juin, je vous demande de faire confiance à la compétence et à l'engagement.

Durant cette campagne, mon équipe et moi viendrons à votre rencontre afin de faire entendre vos voix dans la plateforme que nous vous proposerons de défendre à l'Assemblée.

l'Assemblée.

toujours vous écouter et à garder ma porte ouverte à la discussion.

De plus, je prends l'engagement d'accorder à nos deux territoires de notre circonscription, une attention égale. En effet, je souhaite qu'il y ait un attaché parlementaire, avec une permanence fixe et des permanences mobiles organisées sur chaque île afin d'être au plus près de la population.

Ensemble, nous allons faire entendre Saint-Martin et Saint-Barthélemy à l'Assemblée nationale pour écrire ensemble notre avenir!

Sabrina Rivere-Bonzom





Sabrina RIVERE-BONZOM Législatives 2022 0690 77 94 88



www.sabrinariverebonzom2022.com

